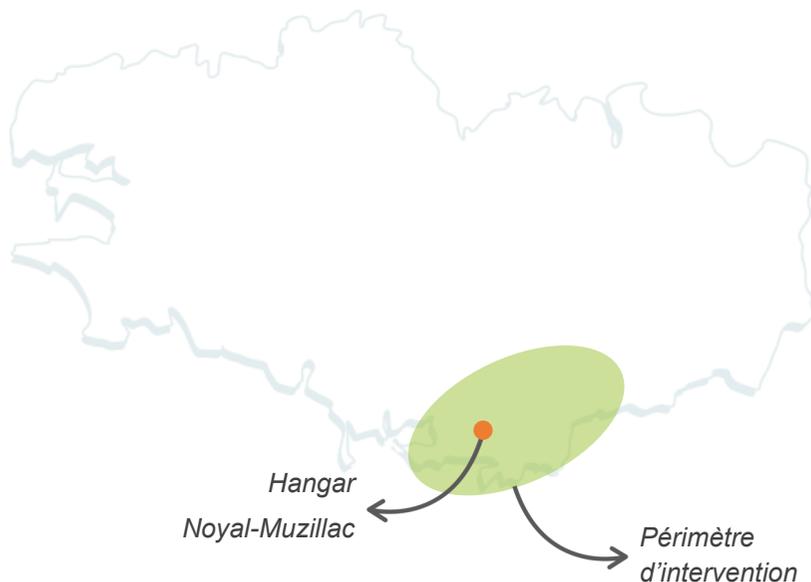




La CUMA HORIZONS VERTS organise des compostages toute l'année grâce à son retourneur d'andain :

- 6 à 7 passages par an planifiés à l'avance.
- Réservation simple par téléphone.
- Adhésion à la CUMA obligatoire après un an d'essai à travers l'acquisition de parts sociales (récupérables au terme de l'engagement).
- Tarif selon coût de revient (10 €/mn en 2024) avec un minimum de 10 mn facturées.
- Intervention possible sud-est 56 jusqu'à Guer et limite 35.



“ Le compostage me permet de ”

XX



Renseignements auprès de :

- Sébastien BARON (président) au 06 14 39 10 56
- Sandrine HOËLLARD (fdcuma) au 06 31 92 30 01 ou 02 97 46 22 17



Qu'est-ce que c'est ?

C'est la décomposition de la matière organique.

Le **fumier pailleux** en étant aéré mécaniquement se transforme plus rapidement en **humus**.

L'aération permet le développement rapide des micro-organismes aérobies, ce qui déclenche le processus de compostage.



Conditions de réussite

- Rapport carbone / azote > 20.
- 6 kg de paille /jour/UGB.
- Humidité du fumier entre 25 et 50 %.
- Composter 15 jours après la vidange de l'étable.
- Température à plus de 50° pendant 6 semaines.
 - Effectuer le 2ème retournement 2 semaines après.

LE COMPOSTAGE

Mieux valoriser son fumier



Intérêts

- Réduction de volume de 40 %.
- Produit inodore - pas de restriction de distance vis-à-vis 'un tiers.
- Produit homogène (bonne répartition avec l'épandeur).
- Assainissement du fumier.
- Epandage sur prairies : pâturage 10 jours après épandage.
- Minéralisation lente : peu de risque de lessivage.
- Décalage des périodes d'épandage.



Réalisation technique

- Mise en andain : tas de 3 m de large et 2 m de haut.
- Choix du lieu : champ sain, plat, éloigné d'un point d'eau.
- Distances : 100 m des habitations ; 50 m des élevages de tiers ; 50 m des cours d'eau ou point d'eau ; 200 m des zones de baignade ; 500 m des zones de piscicultures.